



# fil infos

n°31

Le **fil infos « campements illicites / résorption des bidonvilles »** rend compte des actions de la Dihal en matière d'anticipation et d'accompagnement des démantèlements de campements illicites et de résorption des bidonvilles. Il donne plus largement des informations sur l'actualité dans ce domaine. Il est adressé aux correspondants départementaux de la Dihal et à ses partenaires. Pour vous abonner, vous désabonner, ou envoyer vos contributions sur les initiatives menées dans vos territoires, écrivez-nous à l'adresse : [pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pointcontact.campements@developpement-durable.gouv.fr)



## A la une

### L'aide à la scolarisation dans les actions de résorption des bidonvilles

*La scolarisation des enfants est un des principaux défis qui se posent dans la résorption des bidonvilles. Il en va du respect des droits de l'enfant et de celui de l'obligatoire scolaire. C'est aussi le premier levier pour l'insertion des générations futures. A l'occasion de la rentrée scolaire 2017, le fil infos revient sur les enjeux de la scolarisation dans les bidonvilles et sur les actions concrètes visant à favoriser l'éducation.*

La scolarisation des enfants des bidonvilles s'inscrit en général dans le cadre de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés mis en place par l'éducation nationale. Répondant à l'objectif légal d'inclusion scolaire tout en apportant la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves, **ce cadre s'articule autour des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A)**. Les élèves y bénéficient de temps dédiés à l'apprentissage du français. Des liens avec des temps de présence dans la classe « ordinaire » sont aménagés dès que possible. Ces dispositifs implantés dans environ 9200 établissements ont accueilli 52 500 élèves en 2014-2015. Les CASNAV, centres académiques pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, apportent une expertise pédagogique aux différents acteurs concernés par la scolarisation de ces élèves. Un livret traduit en 9 langues est en libre accès sur le site Eduscol dont une version en roumain et en romani (écrit et audio). Depuis 2008, les ministères



Accompagnement d'enfants dans le Var

de l'intérieur et de l'Éducation nationale soutiennent en outre des actions en direction des parents primo-arrivants non ou faiblement francophones. Dans ce cadre, **le dispositif « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants » (OePRE)** permet à ces publics de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants et d'améliorer leurs chances de réussite à l'école. Néanmoins, bien souvent, les freins à la scolarisation et au respect de l'obligation scolaire des enfants vivant en bidonville sont tels que **des actions spécifiques sont nécessaires pour assurer et maintenir un accès effectif à l'école**. Le taux de scolarisation reste très faible. Les

(Suite de la page 1)

principaux freins sont bien connus : ils peuvent être liés **aux difficultés d'inscription scolaire (pour lesquelles des recours sont possibles), aux conditions de vie précaires, aux ruptures relatives aux expulsions, à l'éloignement entre le bidonville et l'établissement scolaire, à la perception que les parents peuvent avoir de l'utilité d'une scolarisation consolidée.** Les cas d'unions précoces sont également des facteurs d'abandon de la scolarité.

Pour pallier ces difficultés, des initiatives associatives, dont certaines développées de longue date telles que **les antennes scolaires mobiles de l'ASET 93 ou le collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation et le soutien aux enfants des squats (C.L.A.S.S.E.S),** ont vu le jour (par exemple pour gérer les formalités administratives d'inscription, procéder aux vaccinations obligatoires, obtenir le tarif social de cantine, fournir un soutien scolaire etc.).

D'autres initiatives vont dans ce sens comme celle de l'association **« Les Enfants du Canal » qui mobilise des jeunes en service civique** notamment pour de l'accompagnement scolaire. De même, **l'association Intermèdes Robinson dans l'Essonne a mis en place des ateliers socio-éducatifs** (environ 300 enfants bénéficiaires sur 5 sites). Autre exemple, sur le

**territoire marseillais, l'association « L'école au présent » et le Conseil départemental collabore étroitement** pour le suivi des démarches d'inscription scolaire et d'accès à la cantine au tarif social.

Globalement, dans l'ensemble des actions soutenues par la Dihal depuis 2013 à travers l'enveloppe annuelle de crédits dédiés (3 millions d'euros en 2017) la question de la scolarisation des enfants occupe une place centrale. L'assiduité reste un enjeu majeur de ces questions, un domaine où les progrès à accomplir sont encore nombreux. De façon systématique, **dans le cadre des accompagnements contractualisés, la scolarisation est une condition obligatoire.** L'amélioration du taux d'inscription à l'école est indéniable, avec des résultats très positifs ; à titre d'exemples, **89% des 185 enfants diagnostiqués par l'association Saint-Benoît-Labre en Loire Atlantique fréquentent l'école et tous les enfants des 2 villages d'insertion I2E dans la région lyonnaise sont inscrits,** y compris en maternelle. L'assiduité reste un enjeu majeur, mais les résultats sont d'autant plus probants que l'action s'inscrit dans un cadre partenarial large et dans une stratégie globale de résorption des bidonvilles.

Pour plus d'informations sur les actions de scolarisation dans les projets soutenus par la DIHAL cliquer [ici](#)



## Dans les territoires

### Une journée d'études sur l'accompagnement des familles issues des squats et bidonvilles à Dijon

Depuis 2012, la Préfecture de la Côte d'Or et la Ville de Dijon ont engagé sur l'agglomération dijonnaise une action pluriannuelle et partenariale de résorption des bidonvilles qui concerne une centaine de personnes. **L'action comprend à la fois une intervention sur les sites existants (encadrement des campements et accompagnement des personnes vers l'insertion à partir d'un diagnostic social global), la gestion d'un village de stabilisation visant à l'insertion de ces personnes, et l'accompagnement dans le logement à la sortie du dispositif.**

Créé en 2012, le village permet d'apporter aux publics (roumains pour beaucoup) un hébergement de stabilisation et un accompagnement vers l'autonomie dans le logement, l'ouverture des droits, l'accès à des ressources financières stabilisées par le travail ou la formation et des démarches auprès des bailleurs sociaux. Une fois en logement autonome, les ménages bénéficient d'un suivi assuré par l'équipe du village de stabilisation ou d'une mesure d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL).

**En 2016, 5 ménages ont pu accéder à un logement à la sortie du village de stabilisation, et 36 contrats de travail ont été obtenus par des personnes hébergées** (CDI, missions intérimaires ou saisonnières, remplacements, contrats d'insertion). **Ces données sont en**



Le village de stabilisation à Dijon

**hausse par rapport à l'exercice 2015.** Cette action s'inscrit dans un fort partenariat avec les acteurs du territoire (municipalité, acteurs de l'insertion...). **Le village de stabilisation a été l'objet d'une recherche-action coopérative de l'Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Dijon (IR-TESS)** sur les notions de travail social et de communauté.

Cette recherche-action a donné lieu à **une journée d'étude intitulée "Travail Social, Communauté et Territoire : expérimenter pour innover", organisée le 12 octobre à Dijon.** Elle a réuni les acteurs issus de l'institut de formation, les élèves et les professionnels du territoire.

Plus d'informations sur le site de l'Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Dijon (IR-TESS) [ici](#)



## Europe / International

### Consultation publique sur l'évaluation du cadre de l'Union européenne pour l'intégration des Roms : 3 questions à Freek Spinnewijn, directeur de la Fédération européenne d'associations nationales travaillant avec les sans-abris (FEANTSA)

A l'occasion de la consultation publique ouverte par la Commission européenne jusqu'au 25 octobre 2017 pour évaluer le cadre européen pour les stratégies nationales d'intégration des Roms, la DIHAL ouvre son Fil infos "campements illicites/bidonvilles" à des acteurs engagés et des experts.

*Vous travaillez depuis de nombreuses années au niveau européen sur les questions relatives aux sans-abri et à l'accès au logement des publics en situation de grande précarité. Y a-t-il d'après vous une spécificité propre aux Roms par rapport à d'autres publics ?*

A mon sens, non. Il n'y a pas de spécificité marquée des Roms dans le domaine de l'accès au logement pour les plus démunis. Cet enjeu existe, mais il doit être traité au même titre que doivent l'être les problématiques de logement dans l'ensemble des pays membres de l'Union européenne. Il faut cependant différencier les situations selon les pays. En Europe de l'Est, la discrimination envers les Roms constitue probablement le principal facteur d'exclusion de ces populations, et représente donc le premier levier sur lequel jouer pour améliorer leur accès au logement et leurs conditions de vie. Dans les autres pays de l'Union européenne, si la discrimination n'est pas absente, il n'est pas certain que l'on doive pour autant développer une politique de logement adaptée aux Roms. Les Roms, comme tout le monde, ont avant tout besoin d'un toit au-dessus de leur tête, ce qui peut leur être fourni par une stratégie globale d'inclusion des mal-logés et des populations pauvres.

*Quel est votre point de vue sur le cadre de l'Union européenne pour les stratégies nationales d'intégration des Roms ?*

Ce qui me frappe, c'est le contraste entre les efforts déployés par la Commission européenne pour aboutir à ce cadre et l'opposition face à nos demandes répétées pour l'émergence d'un cadre d'action commun de l'Union européenne contre le sans-abrisme. Les deux problématiques ont pourtant de nombreux points de convergence. Les obstacles que la Commission européenne met en avant pour refuser d'établir un plan d'action contre le sans-abrisme, notamment l'argument de la souveraineté nationale sur un sujet non communautaire, ont été dépassés pour répondre à la question de l'inclusion des Roms. On pourrait imaginer un cadre qui englobe l'ensemble des citoyens européens les plus défavorisés et sortir de la croyance que les Roms en tant que groupe ethnique sont la population la plus exclue de l'Union européenne.

### 4<sup>ème</sup> réunion de dialogue entre le Conseil de l'Europe et la société civile Rom et gens du voyage

Le 18 septembre, dernier le Forum européen pour les Roms et les Gens du voyage auprès du Conseil de l'Europe organisait une rencontre de "dialogue avec la société civile rom". La France était représentée par la DiHal, par l'association "les Enfants du Canal" qui a pré-



Freek Spinnewijn

*Quel pourrait donc être la prochaine étape au niveau de l'UE après 2020 ?*

L'important serait de développer une action qui atteindrait les populations les plus défavorisées et les plus exclues au sein de l'Union européenne, celles qui constituent la frange de la population européenne au plus bas de l'échelle, en se basant uniquement sur des critères socio-économiques. Il faut par ailleurs s'interroger sur les phénomènes concomitants d'une réduction globale de la pauvreté et d'une augmentation de la très grande pauvreté dans nombre d'espaces de l'Union européenne. Une action efficace passerait nécessairement par un ciblage fin des populations à soutenir et un meilleur usage des fonds communautaire comme le FEDER, qui sont actuellement trop éparpillés pour donner de réels résultats sur la grande pauvreté et l'exclusion. Un effort conceptuel doit être fait pour que ces financements de l'Union européenne retrouvent un sens fort.

Il me semble aussi que l'on a lancé ce cadre de l'Union européenne pour les Roms sans avoir préalablement réuni les éléments nécessaires à son succès, ce qui explique d'ailleurs en grande partie le peu de résultats de ce cadre, comme cela est régulièrement pointé. Il aurait probablement fallu rassembler des éléments sur le nombre, la répartition des populations cibles et les moyens de s'attaquer à la grande pauvreté et l'exclusion de ces populations roms. Ces éléments, nous les avons à notre disposition dans le domaine du sans-abrisme. Nous pourrions aisément les mobiliser pour construire un cadre de l'Union européenne plus efficace et contribuer à ce que les populations européennes les plus défavorisées accèdent à un logement et sortent de la grande pauvreté et de l'exclusion.

senté son projet d'insertion des jeunes issus des bidonvilles grâce au dispositif du Service civique, **Rom Civic**, et par la **mission bidonvilles de la Ville de Strasbourg**

Pour en savoir plus cliquer [ici](#)



## 57<sup>ème</sup> atelier de la Dihal : service civique et bidonvilles

Le 21 septembre, la DIHAL a organisé son atelier mensuel, autour de la thématique du dispositif de **service civique comme outil au service de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en bidon-**



57<sup>ème</sup> atelier Dihal, Institut Montsouris (Paris 14<sup>ème</sup>)

**villes.** Sylvain Mathieu, délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, et Yannick Blanc, président de l'Agence du service civique, en ont assuré l'ouverture. **Intermèdes Robinson (91), Les enfants du Canal (75) et Unis-Cité (31)** ont présenté leurs dispositifs. Ce sont ensuite les jeunes en service civique, issus de bidonvilles ou non, qui se sont exprimés et ont échangé avec la salle. Enfin, **Emmanuelle Philippe** pour la **mission locale de Paris** et **Daniel Rougé** pour la **Ville de Toulouse** ont partagé leur expérience de responsable public sur la thématique.

Plus d'information sur le site de la [Dihal](#)

## Participation de la Dihal aux travaux de la 29<sup>ème</sup> session nationale "sécurité et justice" de l'INHESJ

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) propose depuis sa création en 1990 une session nationale annuelle de formation à destination d'un public de haut niveau concerné par les problématiques de sécurité et de justice. La formation des auditeurs comprend notamment l'élaboration d'un rapport réalisé en groupe.

Dans le cadre de la 29<sup>ème</sup> session nationale, un

**des groupes d'auditeurs se penchera sur le thème "Campements et bidonvilles : quelle gestion pour les pouvoirs publics locaux".** La Dihal est associée à ces travaux en tant que référent expert. La réunion de lancement des travaux s'est tenue le vendredi 29 septembre.

Pour en savoir plus [cliquer ici](#)

## Visite du centre d'hébergement d'urgence "La Promesse de l'Aube" géré par l'association Aurore

Le vendredi 15 septembre, le pôle campements illicites/bidonvilles s'est rendu au centre d'hébergement d'urgence La Promesse de l'Aube géré par l'association **Aurore** dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Outre l'intérêt du **bâti modulaire** de ce CHU, la visite et la rencontre avec le directeur du centre, **Mathieu Garin**, avaient pour objectif **d'échanger sur les différences de prise en charge des publics selon leurs spécificités.** Ce centre regroupe en effet à la fois des personnes et des familles aux statuts et aux parcours divers, dont une part non négligeable de migrants pauvres d'Europe de l'Est.



CHU "La Promesse de l'Aube", Paris 16<sup>ème</sup> arrondissement

[L'installation de la Promesse de l'Aube en 46 secondes](#)



**Sans commentaires... et sous toutes réserves**  
**Revue des sujets relayés sur internet et dans la presse**

**Le témoignage d'un jeune volontaire en service civique dans le Nouvel Obs : « En service civique, j'accompagne des enfants roms vers la scolarité »**  
[Cliquer ici](#)

**Portrait de Jane Bouvier dans Le Monde : « la femme qui relie les Roms de Marseille à l'école »**  
[Cliquer ici](#)

**Le dispositif d'écriture en direct de l'artiste roumaine Aurelia Ivan**  
[Cliquer ici](#)

**Un camp presque entièrement détruit par un incendie à Marseille**  
[Cliquer ici](#)

**En Seine-Saint-Denis, les enfants de bidonvilles sur le chemin de l'école**  
[Cliquer ici](#)